

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 62 / 2021

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt et un le Lundi 05 Juillet ,

En exercice : 27

De Présents : 21

De votants : 26
ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -Mme AURIOL Anne-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne-M. AIGUESPARSES Cédric-Mme BOULANGER Tamara- HERAUD Jean-François-Mme NICODEMO Mélissia-M. CAMARA Célestin

Procurations :

Mme ARNAL Estelle donne procuration à M. BRUN Fernand
Mme DEZ Marylène donne procuration à Mme THIERRY Martine
Mme LECUREUX Aurore donne procuration à M. HURET David
Mme PRUNET Sophie donne procuration à Mme GACNIK Marie-France-Aurore-M. SEIGNOBOS Jean-Luc donne procuration à M. HERAUD Jean-François.

. Etaient absents excusés- M. FRELIER Laurent

Délibération portant acte de la présentation du rapport de VEOLIA 2020 pour l'assainissement dans le cadre de la DSP .

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme GACNIK Marie-France ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

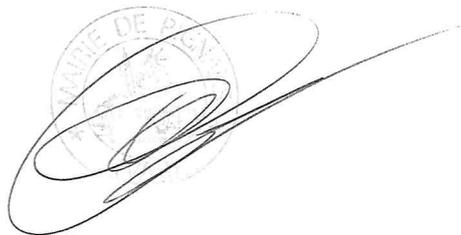
Vu l'article L 1411-3 du CGCT qui prescrit la production par tout délégataire public, chaque année au titre de l'exercice antérieur, d'un rapport comportant la description de l'activité, les comptes, retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Monsieur le Maire expose le rapport de VEOLIA Eau dans le cadre de la Délégation de Service Public de l'Assainissement, présentation est faite au Conseil municipal.

Après délibération, le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel de VEOLIA Assainissement dans le cadre de la DSP correspondante.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS



2023
2023
2023
2023
2023